

République Française

Département du Gard

Nombre de déléguésAfférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléantsEn fonction :
20 titulaires et 20 suppléantsPrésents :
8 titulaires et 1 suppléantsExcusés/absents :
12 titulaires
- dont suppléés : 1
- dont représentés : 0
19 suppléants

Votants : 9

Date de la convocation

13 décembre 2024

Numéro de la délibération

24-25

Objet de la DélibérationDemande de subvention au Conseil
Départemental au titre de la
promotion des politiques
européennes et de l'animation
territoriale 2025Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
LeEXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à douze heures, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle Fanfonne GUILLERME de la Communauté d'Agglomération à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

Constat de non-quorum en première date le jeudi douze décembre 2024.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :**Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :**

Titulaires : Monsieur Jacques BOLLÈGUE, Madame Aline BRUGUIÈRE, Monsieur Xavier DOUAIS, Monsieur Gaël DUPRET et Monsieur Rémi NICOLAS.

Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :

Titulaires : Madame Eliane LACROIX, Madame Myriam NESTI et Madame Claudine SEGERS.

Suppléant : Madame Hélène DEYDIER.

Considérant le changement de doctrine de l'autorité de gestion du programme LEADER (la Région Occitanie) concernant l'attribution de financements pour l'animation et la gestion des GAL LEADER,

Considérant le soutien renouvelé du département du Gard au PETR dans ses missions de promotion des politiques européennes et de l'animation territoriale,

Il est proposé de valider le plan de financement suivant pour une demande de financement prévisionnel de l'ingénierie du PETR 2025 au titre de la promotion des politiques européennes et de l'animation des territoires.

DEPENSES		RESSOURCES	
Coûts salariaux (Secrétariat général : 0.8 ETP, direction : 0.2 ETP)	36 810 €	Conseil Départemental du Gard	13 000 €
		Autofinancement PETR	23 810 €
TOTAL	36 810 €	TOTAL	36 810 €

République Française

Département du Gard

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
20 titulaires et 20 suppléants

Présents :
8 titulaires et 1 suppléants

Excusés/absents :
12 titulaires
- dont suppléés : 1
- dont représentés : 0
19 suppléants

Votants : 9

Date de la convocation

13 décembre 2024

Numéro de la délibération

24-25

Objet de la Délibération

Demande de subvention au Conseil
Départemental au titre de la
promotion des politiques
européennes et de l'animation
territoriale 2025

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement prévisionnel de l'ingénierie mobilisée au titre de la promotion des politiques européennes et de l'animation des territoires en 2025 ;
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs identifiés ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Résultat du vote : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président

Rémi NICOLAS

